



Legs de la coprésidence
Coprésidence du Royaume du Maroc et du Royaume des Pays-Bas
2015 – 2019

Introduction

Le 27 avril 2015, le Maroc et les Pays-Bas ont officiellement présenté leur désignation pour exercer conjointement la coprésidence du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF). Au long de leurs deux mandats successifs, le Maroc et les Pays-Bas ont mis en place un partenariat solide et collaboré étroitement au renforcement de la coopération et de la coordination de la lutte contre le terrorisme. Dans le présent document sur le legs de la coprésidence, les deux partenaires présentent le fruit de leurs réflexions concernant les principaux accomplissements en lien avec les cinq priorités stratégiques de leur coprésidence (en abrégé, les 5 R), à savoir :

1. *Renforcement* : consolider les capacités du Forum à fournir des outils appropriés en vue de la réalisation de ses objectifs ;
2. *Renouvellement* : renforcer les capacités à anticiper les tendances dans la dynamique des menaces terroristes et conserver une longueur d'avance ;
3. *Résultats* : améliorer l'impact des travaux du GCTF, en aidant les membres et les États non-membres à intégrer le contenu des documents du GCTF dans leurs politiques ;
4. *Relations* : poursuivre les efforts de rapprochement et de partenariat avec les États (et organisations) non-membres, y compris les Nations Unies ;
5. *Ressources* : œuvrer en faveur d'une mobilisation et d'un engagement croissants des membres en multipliant les efforts et la contribution de ces derniers aux activités du GCTF, et améliorer la durabilité des travaux du GCTF.

Renforcement : aligner les politiques avec l'expertise de terrain

Le GCTF est un forum constitué de 29 pays et de l'Union européenne (UE) dont la mission commune est de réduire la vulnérabilité des populations du monde entier face au terrorisme et à l'extrémisme violent. Le GCTF a adopté une méthode unique qui consiste à rapprocher les décideurs politiques des experts de terrain afin d'élaborer des outils, des stratégies et des recommandations sur les politiques à mener (*Bonnes pratiques*) qui soient à la fois pertinents et axés sur la demande, dans le but de contrer une menace terroriste en constante évolution.

Afin de renforcer les capacités du GCTF à fournir les outils appropriés, plus de 65 réunions d'experts ont été organisées au cours des quatre années écoulées, allant de discussions sur *la protection des cibles civiles* au traitement de *l'utilisation d'Internet à des fins de terrorisme*. C'est au sein du GCTF que les décideurs politiques sont amenés à rencontrer en personne, par ex. des maires, des spécialistes de la protection de l'enfance, des organisations de la société civile, des magistrats du ministère public, des membres de la police et des partenaires du secteur privé, afin d'examiner et de débattre de différentes questions, et de définir avec eux les lignes directrices appelées à aider les États à élaborer des réponses effectives face à ces menaces.

Le GCTF propose une plateforme diversifiée permettant de discuter de problématiques communes, d'apprendre les uns des autres, de rechercher un terrain d'entente et de développer de bonnes pratiques, des principes et des recommandations non contraignants. Dans cet environnement, les discussions se déroulent dans un cadre ouvert, informel et non politique, axé sur la lutte collective contre le terrorisme à l'échelle mondiale. Au cours des quatre années écoulées, les ministres des

29 États membres et de l'UE ont approuvé et entériné 18 documents-cadres, reconnaissant la valeur ajoutée apportée par ces réponses politiques qui vont de la *Prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en ligne* à la *Collecte, l'utilisation et le partage d'éléments de preuve aux fins des poursuites pénales de terroristes présumés*. Grâce aux généreuses contributions de membres et d'États non-membres, de nombreux documents-cadres ont été traduits en différentes langues afin d'en élargir l'impact. Les coprésidents ont également mis fortement l'accent sur la promotion de la mise en œuvre de ces documents (voir « Résultats »).

Renouvellement : garder une longueur d'avance

Loin de se résorber, la menace terroriste ne cesse d'évoluer, rendant la méthode proactive du GCTF et la flexibilité de ses modalités de coopération encore plus pertinentes. Les exemples des menaces nouvelles et émergentes traitées par le Forum au cours des quatre années écoulées vont des combattants terroristes étrangers se rendant sur le champ de bataille, au retour de ces combattants terroristes étrangers et de leurs familles, en passant par le terrorisme d'origine nationale, les attentats visant des cibles civiles et les liens accrus entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Cette méthode a permis au Forum de garder une longueur d'avance, de réagir immédiatement aux nouvelles évolutions, voire même d'intervenir avant que celles-ci ne surviennent, ce qui montre une fois de plus que le GCTF est une plateforme pragmatique et orientée vers l'action. Grâce au soutien indispensable de ses membres, au cours des quatre années écoulées le GCTF a abordé de manière active un certain nombre de questions à un stade précoce lors de nombreuses discussions basées sur des scénarios¹, comme le montrent, parmi d'autres activités, les exemples suivants :

- En 2015, le GCTF a lancé *l'Initiative visant à interrompre le processus de radicalisation qui mène à la violence*. En tant que partie intégrante de celle-ci, une *Initiative sur la justice des mineurs* et sur les différentes phases des réponses de la justice pénale, à savoir la prévention, les enquêtes, les poursuites, le prononcé de la peine et la réinsertion a été élaborée ;
- En 2016 et 2017, *des réunions d'examen de scénarios* ont été organisées en tant que parties intégrantes des Dixième et Douzième réunions du Comité de coordination du GCTF, au cours desquelles des scénarios fictifs mais réalistes ont été utilisés pour décrire les trois étapes (prévention, intervention, et réhabilitation et réintégration) qui figurent dans la Boîte à outils de l'Initiative du GCTF visant à interrompre le processus de radicalisation menant à la violence. La réunion d'examen de scénarios tenue en 2016 a souligné la complexité des réponses à apporter au processus de radicalisation qui mène à la violence, en insistant sur deux voies : la nécessité d'élaborer des réponses tant personnalisées que systémiques à la radicalisation qui mène à la violence ; et l'impératif que les décisions sur les politiques à mener reposent sur des informations correspondant aux réalités du terrain. La réunion d'examen de scénarios de 2017 avait pour but de faire ressortir les évolutions et les enjeux actuels de la lutte contre le terrorisme, y compris le retour des combattants terroristes étrangers et des membres de leur famille, la protection des cibles civiles, et les liens entre le terrorisme et les réseaux de la criminalité transnationale organisée ;
- En 2017, le *Pôle de connaissances sur les combattants terroristes étrangers* du GCTF a été lancé sous les auspices du Groupe de travail du GCTF sur les combattants terroristes étrangers. Pendant sa durée opérationnelle, le Pôle de connaissances a offert un mécanisme unique pour collecter et partager des données importantes sur les combattants terroristes étrangers et les bonnes pratiques en la matière parmi les membres ;

¹ Avec le soutien de spécialistes agissant en qualité de modérateurs, la projection de séquences vidéo illustrant le cycle du terrorisme ainsi que les dilemmes en matière de politiques constitue un médium moderne pour examiner des nouvelles pistes, problématiques et thématiques.

- En 2018, les *Bonnes pratiques sur les défis posés par le retour des familles de combattants terroristes étrangers* ont été entérinées. Ont également été entérinées au cours de cette même année les Bonnes pratiques en matière de *prévention, de détection, d'intervention et de réponse au terrorisme d'origine nationale*. Ce dernier document prend en compte d'importantes réflexions formulées dans le *Mémoire d'Antalya sur les bonnes pratiques relatives à la protection des cibles civiles dans le contexte de la lutte contre le terrorisme* du GCTF.
- En 2018 également, les *Bonnes pratiques de La Haye sur les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme* ont été entérinées. Ce travail a été suivi en 2019 par la présentation d'une Boîte à outils politique visant à faire face au défi posé par ces liens.

Résultats : l'importance de la mise en œuvre

L'une des principales priorités de la coprésidence des Pays-Bas et du Maroc a porté sur le renforcement de l'impact des documents-cadres et des outils du GCTF, en mettant l'accent sur l'importance de la mise en œuvre. Les institutions inspirées par le GCTF, à savoir l'Institut international pour la justice et l'état de droit (IJI), *Hedayah* et le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF) occupent ici une place prédominante. L'ensemble des institutions inspirées par le GCTF sont étroitement reliées entre elles et ont obtenu des résultats majeurs au cours des quatre années écoulées, comme en témoignent les exemples suivants, entre autres accomplissements :

- L'IJI a imparti à plus de 1 000 juges, décideurs politiques et procureurs des formations sur la législation applicable à la lutte contre le terrorisme et sur les poursuites pénales ;
- *Hedayah* s'est chargé de la rédaction et la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour la prévention de l'extrémisme violent au Kenya, au Nigéria, au Pakistan et en Somalie, et de la création du *Pôle mixte Nations-Unies Hedayah pour la lutte contre l'extrémisme* afin de soutenir les efforts des pays pour élaborer un plan d'action national ;
- Le GCERF a lancé des projets pour les communautés et la résilience, qui comptent plus de 630 000 personnes directement concernées dans plus de sept pays.

Parmi les efforts entrepris par le Maroc et les Pays-Bas au service de la concrétisation et de la mise en œuvre des travaux du GCTF on peut citer l'organisation en 2017 de l'*Exposition des partenaires d'exécution*, tenue en marge de la Douzième réunion du Comité de coordination du GCTF dans le but de rapprocher les experts de terrain et les membres du GCTF. Les coprésidents considèrent que les partenaires d'exécution jouent un rôle important en tant que contributeurs aux Bonnes pratiques du GCTF et acteurs de leur mise en œuvre, et qu'ils comptent parmi les catalyseurs des activités du GCTF en matière de renforcement des capacités civiles globales dans le domaine de la lutte contre le terrorisme à l'échelle nationale, régionale et locale.

Afin de créer des liens entre les niveaux multilatéral et local, les coprésidents ont également organisé un débat d'experts lors de la Quatorzième réunion du Comité de coordination du GCTF tenue en 2018, auquel ont été conviés des fonctionnaires de haut niveau des gouvernements locaux, des praticiens locaux et des organisations de la société civile. Cette séance a permis de mettre en exergue les défis et les pratiques rencontrés au niveau local dans le traitement de la radicalisation et de l'extrémisme violent et de faire ressortir la contribution des parties prenantes locales dans les efforts communs engagés pour lutter contre le terrorisme.

En mars 2019 s'est tenue une Réunion des coordinateurs nationaux de la lutte contre le terrorisme dans le but de réaffirmer l'importance de la mise en œuvre. Compte tenu des responsabilités qui sont les leurs dans l'élaboration des stratégies nationales de lutte contre le terrorisme, de leur expérience directe de la collaboration avec leurs partenaires de différents services gouvernementaux et de leur capacité à intégrer les intervenants de première ligne dans les efforts de la lutte contre le

terrorisme au niveau local, les coordinateurs nationaux de la lutte contre le terrorisme apportent un éclairage qui permet d'approfondir les discussions sur les Bonnes pratiques reconnues au plan international en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et sur leur mise en œuvre au niveau national et local.

Les activités destinées à renforcer les liens entre le niveau multilatéral et les organisations de la société civile restent un axe central pour le Maroc et les Pays-Bas, compte tenu de l'importance majeure attachée par le GCTF à la collaboration rapprochée avec les organismes et les experts des Nations Unies dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en particulier les décideurs politiques, les praticiens et les représentants des organisations de la société civile. À cette fin, les coprésidents ont décidé de consacrer une séance de la Seizième réunion du Comité de coordination du GCTF à l'examen des effets éventuels des mesures de lutte contre le terrorisme sur l'action et les efforts déployés par la société civile et les organisations humanitaires.

Relations : participation élargie

Le GCTF est un forum tourné vers l'extérieur qui bénéficie non seulement de l'expertise de ses 30 États membres mais aussi de celle de l'ensemble des parties prenantes souscrivant à ses objectifs et à ses priorités. Les États et organisations non-membres sont régulièrement invités à participer aux activités du GCTF. Ayant travaillé ces dernières années avec plus de cent États non-membres, organisations internationales et organisations de la société civile, le GCTF a non seulement élargi la portée de son action mais a aussi assimilé et dynamisé les connaissances et l'expertise existantes. En outre, la coprésidence actuelle a soutenu les propositions présentées par plus de 13 États non-membres d'accueillir isolément ou conjointement des réunions régionales. Ainsi, rien qu'en 2017 ont été organisées 18 réunions régionales d'experts dans 14 pays différents avec la participation de 80 pays et organisations régionales et sous-régionales de par le monde, auxquels se sont joints de nombreuses organisations de la société civile et groupes de réflexion.

En tant que partenaire important du GCTF, les Nations Unies se sont engagées conjointement avec le GCTF au renforcement de leur partenariat étroit et mutuellement profitable, ainsi que l'a souligné la *Déclaration ministérielle des Nations Unies et du GCTF* adoptée en 2018. Cet engagement mutuel se concrétise par le biais d'une coopération renforcée dans le traitement de priorités communes telles que la sécurité des frontières, la responsabilisation et la prévention de l'extrémisme violent, en particulier dans les régions présentant un intérêt commun comme l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Le GCTF et les Nations Unies tiennent régulièrement des réunions conjointes en marge des réunions semestrielles du Comité de coordination du GCTF. En outre, les coprésidents des Groupes de travail du GCTF et des Groupes de travail du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme des Nations Unies se sont engagés à participer de manière régulière et à contribuer au renforcement mutuel dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Le GCTF continue à s'adresser aux membres, aux organisations et à d'autres institutions multilatérales telles que l'UE et l'OTAN afin de renforcer la coopération, d'améliorer l'échange d'informations et d'éviter toute duplication des efforts, en définissant les capacités essentielles à mobiliser et en se concentrant sur les atouts spécifiques que chaque organisation peut mettre à profit pour contribuer aux objectifs transversaux de la lutte contre l'extrémisme violent.

Ressources : engagement, adaptabilité et soutien

À mesure que la menace terroriste continue d'évoluer, affectant nos sociétés pendant les années à venir, notre réponse collective doit elle aussi évoluer, ainsi que le GCTF en sa qualité de forum. Lors du lancement du GCTF en 2011, ses membres ont unanimement renouvelé leur condamnation inaltérable et absolue du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. En

2017, les membres ont réitéré leur soutien au GCTF en entérinant la *Déclaration politique de 2017* du GCTF. Ils ont réaffirmé la nécessité d'apporter une réponse complète et soutenue à la menace du terrorisme et de traiter l'ensemble des conditions propices à sa propagation, parallèlement à l'importance de prévenir et de contrecarrer son attractivité.

L'une des principales priorités de la coprésidence actuelle a été de préserver la souplesse du GCTF et de garantir sa durabilité. Pour ce faire, il a été procédé en 2017 à une restructuration du GCTF afin de préserver le caractère maniable, orienté vers l'action et consultatif qui le caractérise et de s'assurer qu'il garde une longueur d'avance sur les évolutions de la menace terroriste ; parallèlement, les synergies entre les Groupes de travail et initiatives du GCTF et les organisations partenaires ont été renforcées. Le Mandat du GCTF a été mis à jour, également en 2017. Des réunions consacrées à la durabilité du Forum ont été tenues régulièrement et donné à tous les membres un aperçu des possibilités de soutenir le GCTF et de promouvoir sa durabilité.

Conclusion

Le terrorisme constitue une menace mondiale qu'aucun État ne peut affronter seul. Le GCTF est en soi une bonne pratique illustrant la nécessité de la coopération internationale, indispensable pour protéger nos citoyens et renforcer la sécurité mondiale.

Le GCTF demeure avant tout et principalement un forum actif grâce aux apports de ses membres. Le Maroc et les Pays-Bas sont redevables aux membres du GCTF pour leur engagement, leur soutien tant financier qu'en nature et leurs contributions actives, qui ont considérablement aidé à l'accomplissement des résultats présentés ici.

Les coprésidents sont particulièrement reconnaissants envers les coprésidents actuels des Groupes de travail du GCTF, à savoir la Jordanie, les États-Unis, le Nigéria, la Suisse, l'Algérie, le Canada, l'Union européenne, l'Égypte, l'Australie et l'Indonésie pour leurs travaux et le soutien qu'ils leur ont apporté, ainsi qu'envers les précédents coprésidents, à savoir la Turquie, les Émirats arabes unis et le Royaume-Uni.

Les coprésidents tiennent à féliciter l'Unité administrative du GCTF, véritable propulseur des activités du GCTF, pour la qualité de son travail et de son soutien.

Ce fut un honneur pour les coprésidents de diriger le Forum, entourés d'amis.

Annexe 1 : Faits et chiffres

Les activités et accomplissements énumérés ci-après ont été réalisés sous la coprésidence du Maroc et des Pays-Bas grâce au soutien indispensable des membres du GCTF :

- **4 réunions ministérielles** ont été organisées et coprésidées par les Pays-Bas et le Maroc et accueillies par les États-Unis.
- **2 déclarations ministérielles** ont été entérinées.
- **8 réunions du Comité de coordination** ont été organisées et coprésidées par les Pays-Bas et le Maroc et accueillies pas la Suisse, les États-Unis, le Japon, l'Espagne et les Pays-Bas.
- **Bonnes pratiques et Recommandations :**
 - *Addendum au Mémoire de Rome sur les bonnes pratiques en matière de réhabilitation et de réinsertion des délinquants extrémistes violents, avec la collaboration du Groupe de travail sur la détention et la réinsertion ;*
 - *Mémoire de Neuchâtel sur les bonnes pratiques de justice des mineurs dans le contexte de la lutte contre le terrorisme ;*
 - *Addendum au Mémoire de La Haye-Marrakech sur les bonnes pratiques pour répondre plus efficacement au phénomène des combattants terroristes étrangers, plus spécifiquement axé sur les combattants de retour dans leur pays ;*
 - *Recommandations pour une utilisation efficace de mesures appropriées de substitution à l'emprisonnement pour les infractions en lien avec le terrorisme ;*
 - *Recommandations de La Valette sur la contribution des parlementaires à l'élaboration d'une réponse efficace contre le terrorisme ;*
 - *Bonnes pratiques dans les domaines de la sécurité et de la gestion des frontières dans un contexte de lutte contre le terrorisme visant à endiguer la circulation des combattants terroristes étrangers ;*
 - *Recommandations sur le rôle de l'enseignement religieux pour favoriser la paix et lutter contre la violence ;*
 - *Le rôle des familles dans la prévention de l'extrémisme violent : recommandations stratégiques et options programmatiques ;*
 - *Mémoire d'Antalya sur les bonnes pratiques relatives à la protection des cibles civiles dans le contexte de la lutte contre le terrorisme ;*
 - *Recommandations de Zurich-Londres sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en ligne ;*
 - *Recommandations d'Abuja sur la collecte, l'utilisation et le partage d'éléments de preuve aux fins des poursuites pénales de terroristes présumés ;*
 - *Bonnes pratiques sur les défis posés par le retour des familles de combattants terroristes étrangers ;*
 - *Bonnes pratiques de Rabat-Washington en matière de prévention, de détection, d'intervention et de réponse relatives au terrorisme d'origine nationale ;*
 - *Bonnes pratiques de La Haye sur les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme ;*
 - *Recommandations de Glion sur l'utilisation de mesures administratives fondées sur l'état de droit dans le contexte de la lutte contre le terrorisme ;*
 - *Addendum aux Bonnes pratiques relatives aux femmes et à la lutte contre l'extrémisme violent ;*
 - *Mémoire de New York sur les bonnes pratiques visant à empêcher les déplacements des terroristes ;*
 - *Mémoire de Berlin sur les bonnes pratiques pour contrer l'utilisation à des fins terroristes de systèmes d'aéronefs non habités.*

- **Réunions (régionales) d'experts**

- En 2016, au total 18 réunions d'experts ont été tenues.
- En 2017, au total 11 réunions d'experts ont été tenues.
- En 2018, au total 13 réunions d'experts ont été tenues.
- En 2019, au total 23 réunions d'experts ont été tenues.

- **Réunions plénières des Groupes de travail :**

- Le Groupe de travail sur les combattants terroristes étrangers (coprésidé actuellement par la Jordanie et les États-Unis) a tenu quatre réunions plénières entre septembre 2015 et septembre 2019.
- Le Groupe de travail sur la lutte contre l'extrémisme violent (actuellement coprésidé par l'Australie et l'Indonésie) a tenu cinq réunions plénières entre septembre 2015 et septembre 2019.
- Le Groupe de travail sur la justice pénale et l'état de droit (actuellement coprésidé par le Nigéria et la Suisse) a tenu quatre réunions plénières entre septembre 2015 et septembre 2019.
- Le Groupe de travail sur le renforcement des capacités en Afrique de l'Est (actuellement coprésidé par l'Égypte et l'Union européenne) a tenu deux réunions plénières entre septembre 2015 et septembre 2019.
- Le Groupe de travail sur le renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest (actuellement coprésidé par l'Algérie et le Canada) a tenu deux réunions plénières entre septembre 2015 et septembre 2019.
- L'ancien Groupe de travail sur le renforcement des capacités dans la Corne de l'Afrique (coprésidé par l'Union européenne et la Turquie) a tenu deux réunions plénières entre septembre 2015 et septembre 2017.
- L'ancien Groupe de travail sur le renforcement des capacités au Sahel (coprésidé par l'Algérie et le Canada) a tenu une réunion plénière entre septembre 2015 et septembre 2017.
- L'ancien Groupe de travail sur la détention et la réinsertion (coprésidé par l'Australie et l'Indonésie) a tenu deux réunions plénières entre septembre 2015 et septembre 2017.

- **Outils :**

- Boîte à outils politique sur les Recommandations de Zurich-Londres sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en ligne (Australie, Suisse et Royaume-Uni) ;
- Boîte à outils politique concernant les Bonnes pratiques de La Haye sur les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme (Pays-Bas) ;
- Boîte à outils de l'Initiative du GCTF visant à interrompre le processus de radicalisation menant à la violence (Turquie et États-Unis) ;
- Programme de formation des formateurs sur la sécurité des frontières.

Autres résultats :

- Réunion conjointe sur la menace posée par les combattants terroristes étrangers organisée en janvier 2016 avec la Coalition internationale contre *Da'esh*.
- Le gouvernement chinois a accueilli à Beijing deux symposiums sur l'utilisation de l'Internet par les terroristes en vue de lancer un processus de dialogue exhaustif et inclusif sur l'utilisation de l'Internet par les terroristes et de mieux étayer la coopération sur ce thème au sein du GCTF. Le premier symposium, organisé en 2014, se centrait sur le renforcement de la coopération internationale, tandis que le second, tenu en 2018, était axé sur la nécessité d'édifier un consensus et d'élargir la coopération.

- En 2017, sous les auspices du Groupe de travail sur les combattants terroristes étrangers du GCTF, alors coprésidé par le Maroc et les Pays-Bas, les États-Unis ont organisé un atelier sur le « Dialogue sur la lutte contre les combattants terroristes étrangers et la radicalisation menant à la violence en Asie centrale » qui s'est tenu à La Haye (Pays-Bas). Ce Dialogue, lancé lors de la septième Réunion ministérielle plénière du GCTF à New York le 21 septembre 2016, visait à apporter une assistance aux États d'Asie centrale qui affrontent les défis soulevés par la lutte contre les combattants terroristes étrangers, et qui mettent en œuvre le *Mémoire de La Haye-Marrakech sur les bonnes pratiques pour répondre plus efficacement au phénomène des combattants terroristes étrangers*.
- Deux podcasts et une séquence vidéo ont été produits afin d'augmenter le nombre de personnes qui connaissent la Boîte à outils sur le Processus de radicalisation qui mène à la violence du GCTF, et dès lors d'en accroître l'utilisation.
- Durant la durée de la coprésidence actuelle, le Centre d'échange d'informations pour le renforcement des capacités dans la lutte contre le terrorisme international et l'extrémisme violent (ICCM) et le Pôle de connaissances sur les combattants terroristes étrangers ont constitué des instruments utiles pour accroître les échanges d'informations ainsi que les échanges de savoir.